



VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 24 :

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – AIDE
AUX SINISTRES D'HAÏTI

Séance ordinaire du 11 OCTOBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 11 Octobre 2016

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 30

Absent : 0

Excusés : 5

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaël LAMARQUE, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Bernadette HIRSCH-WEIL, Sébastien LABAT, Maël FETOUH, Jessica CASTEX, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Claire LAYAN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Bénédicte SALIN (à M. QUANCARD), Emilie MACERON-CAZENAVE (à MME LECLAIRE), Géraldine AUDEBERT (à M. CHRETIEN), Grégoire REYDIT (à MME COSSECQ), Nancy TRAORE (à M. MARC)

Absent :

Secrétaire : Agnès FOSSE

DOSSIER N° 24 : **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**
AIDE AUX SINISTRES D'HAÏTI

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Le 3 octobre 2016, un cyclone d'une ampleur exceptionnelle a frappé Haïti, faisant de nombreuses victimes.

Un formidable élan de solidarité s'est mis en place à l'échelle internationale afin de recueillir des fonds pour venir en aide aux sinistrés.

Il est proposé d'associer la ville du Bouscat à ce mouvement de solidarité et de verser une subvention exceptionnelle de 1 500 € à "Action contre la Faim" ; cette somme figurera au chapitre 65 du B.P..

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
35 voix POUR

Article 1 : Autorise M. le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 1 500 € à « Action contre la Faim »,

Article 2 : Dit que les crédits correspondants figurent au B.P. chapitre 65.

Fait et délibéré le 11 Octobre 2016

LE MAIRE



Patrick BOBET